Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture

Herausgeber: Société romande d'apiculture

Band: 88 (1991)

Heft: 7

Rubrik: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMPTES RENDUS

Procès-verbal du cours de perfectionnement des moniteurs-éleveurs de la SAR

Grange-Verney s/Moudon, samedi 6 avril 1991

Le cours est ouvert par le président, M. Fernand Métrailler, à 9 h 30. Il souhaite la bienvenue à tous les participants et salue particulièrement M. le Dr Charles Maquelin, chef technique, M. Robert Steiger, inspecteur cantonal vaudois, M. Jean-Marie Formaz, inspecteur cantonal valaisan, ainsi que M. Edmond Rosselet et M. Robert Bovey, ancien président SAR et membre fondateur du groupement des ME-SAR.

Le président prie l'assemblée d'excuser l'absence de MM. Hans Jutzi, de l'OFA, Hans Schneider et Jean Périat. Il prend note avec satisfaction de l'excellent taux de participation au cours annuel 1991 (49 participants). Un hommage est rendu à notre collègue Joseph Jacquemoud, décédé subitement d'un arrêt cardiaque à l'aube d'une retraite méritée. Il est à relever que son rucher sera repris par de jeunes moniteurs qui perpétueront ainsi l'important travail de sélection entrepris par Joseph Jacquemoud.

M. Métrailler présente le programme de la journée et remercie l'Ecole d'agriculture de Grange-Verney pour son bon accueil traditionnel. La parole est donnée à M. Maquelin pour son exposé.

1. Résultat des mesures morphologiques

En raison peut-être des ravages occasionnés par le varroa, les résultats des mesurages sont légèrement inférieurs à la moyenne cette année: 8,52 points par échantillon.

348 échantillons ont été mesurés en 1990.

125 ont obtenu 10 points, soit 36% (47% en 1989); 98 ont obtenu 9 points; 54 ont obtenu 8 points; 20% de déchet.

Les reines à 10 points donnent 6% de déchet. Par contre, les reines à 8 points donnent 31% de déchet. Par conséquent, il est préférable d'élever, dans la mesure du possible, sur des reines à 10 points.

2. Degré de parenté et consanguinité

M. Maquelin présente son exposé sur les règles de l'hérédité. En utilisant un langage simple, il fait comprendre à un auditoire attentif les mécanismes de l'hérédité et les sources de la vie.

3. Organisation des cours d'élevage

De judicieux conseils sont donnés afin de rendre les cours d'élevage plus attractifs. Plusieurs moniteurs s'expriment et font partager leur expérience personnelle.

4. Insémination artificielle: exposé de M. Edmond Rosselet

Après de nombreuses années vouées à la sélection, M. Rosselet a abordé, avec un certain succès, la technique de l'insémination artificielle. Il commente ses expériences et permet aux participants de manipuler le nombreux matériel nécessaire à cette technique tout de même assez compliquée.

M. Maquelin adresse ses remerciements à M. Rosselet pour son exposé.

5. Stations de fécondation

Equipement des stations de fécondation en 1991: Bonatchiesse: B20 × 4 troisième

année; Tovassière: B20 × 4 troisième année; Vermeilley: B20 F1 nouvelle lignée; Jaman: B20 × 4; Petit Mont: B20 FR; Moléson: B20 13.

La station de l'Hongrin ne sera pas rouverte cette année. Une station de remplacement est à l'étude à Solalex.

Date limite de dernière montée en station: Bonatchiesse: 10 août; Tovassière: 15 août; Vermeilley: 10 août.

Rappel enfin des prescriptions en vigueur concernant l'état des ruchettes entrant aux stations de fécondation.

Divers

Dans le courant de l'automne 1991, la SAR organisera un cours de formation de base pour moniteurs et conseillers apicoles.

M. Métrailler remercie notre chef technique M. Maquelin pour son dévouement à la sélection. Il invite tous les ME à suivre ses directives.

Nominations statutaires

Les mandats du président et du secrétaire-caissier ont été renouvelés pour une prochaine période.

Après quelques rappels administratifs, le président lève l'assemblée à 16 h 30 et souhaite une bonne saison apicole à tous les participants.

Le président : F. Métrailler Le secrétaire : M. Zermatten

Société d'apiculture de la Béroche et environs

La course traditionnelle de la Société d'apiculture de la Béroche a eu lieu le 20 mai.

Cinquante-trois personnes avaient répondu à l'appel. Parmi nous, des membres de la Côte neuchâteloise, du Val-de-Ruz, du Val-de-Travers, complétaient cette joyeuse équipe. Le soleil était également du voyage. Destination: Passy (Haute-Savoie), chez M. et M^{me} Georges Fivel, qui nous ont aimablement accueillis.

Après un exposé sur l'élevage, nous sommes allés visiter ses ruches. Le verre de l'amitié a clôturé cette partie apicole très intéressante pour chacun.

Après un bon repas à Chamonix, le retour se profilait déjà, par le col des Montets et la Forclaz.

Un grand merci à F. Zuber et à ses deux acolytes pour l'excellente organisation, ainsi qu'à notre chauffeur pour l'ambiance qu'il a su créer autant à l'aller qu'au retour.

Un participant

À VENDRE

Reines carnioliennes sélectionnées

fécondées au rucher: Fr. 32. — + port. fécondées en station: Fr. 40. — + port.

Etablissement apicole Roland et Georgette Fontannaz Chemin de l'Etang 10, 1094 Paudex, tél. (021) 39 34 86